

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 12/07/2016 - 10:30

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : UNIVERSITE JEAN MONNET

Correspondant : Mme MIREILLE FORISSIER, UNIVERSITE JEAN MONNET, 10 rue TREFILERIE - CS 82301, 42023 Saint-etienne cedex 2, tél. : 04 77 42 17 67, télécopieur : 04 69 66 11 07, courriel : marches-publics@univ-st-etienne.fr, adresse internet : <http://portail.univ-st-etienne.fr/>

Objet du marché : Travaux de réalisation de la signalétique du Campus Santé Innovations

Type de marché de travaux :

Lieu d'exécution et de livraison : Site Campus Santé Innovation 10 rue de la Marandière, 42270 Saint-priest-en-jarez

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- Prestation Supplémentaire Eventuelle (PSE) n° 1 : Remplacement des adhésifs de 4 postes de commande sous forme de pochoir
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : De l'ordre de 1 825 pièces.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 2 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : 30 septembre 2016

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le mode de règlement choisi par la personne publique est le virement administratif.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours

Financeurs : Université Jean Monnet

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Groupement solidaire

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : Déclaration sur l'honneur datée et signée justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015

Déclaration sur l'honneur que le candidat, est en règle au regard des obligations définies aux articles L.5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi de travailleurs handicapés (déclaration et contribution)

Un document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

Autres renseignements demandés :

- Un extrait Kbis datant de moins de 6 mois
- Attestation d'assurance de la période considérée
- Non condamnation au titre du 5° de l'article 131-39 du code pénal ou avoir été en tant que personne physique condamnée à une peine d'exclusion des marchés publics.
- Déclaration sur l'honneur datée et signée justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015
- Déclaration sur l'honneur que le candidat, est en règle au regard des obligations définies aux articles L.5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi de travailleurs handicapés (déclaration et contribution) sont des documents à produire obligatoirement à l'appui de la candidature

Commentaire sur les justifications : Attention : l'attestation d'assurance de la période considérée et la preuve de non condamnation au titre du 5° de l'article 131-39 du code pénal ou avoir été en tant que personne physique condamnée à une peine d'exclusion des marchés publics sont à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix de la prestation (60 %)
- Valeur technique de l'offre : Moyens humains et matériels /2 - Méthodologie, organisation, planning /4 -

Matériaux mis en oeuvre /4 (40 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 30 août 2016 à 16 h 00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2016-016

Renseignements complémentaires : Une visite OBLIGATOIRE des locaux sera effectuée sur demande à adresser : 20 juillet 2016 à 10h par fax au 04 77 42 17 99 à l'attention de Mme Forissier ou email à marches-publics@univ-st-etienne.fr

Rendez-vous à l'adresse suivante : 10 rue de la Marandière - Saint Priest en Jarez

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12 juillet 2016

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=300656&orgAcronyme=f2h>

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3008584**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

[Site internet du BOAMP](#) Publication intégrale

Département : 42 - Loire